



**NON au coup de force antidémocratique
avec le 49-3 !**

RETRAIT du projet de loi travail

Le Gouvernement minoritaire prétend imposer sa loi de régression sans vote au moyen du 49-3.

**PLUS QUE JAMAIS
UNITÉ POUR LE RETRAIT**

Les Unions Départementales CGT – FO – FSU et avec l'UNL déclarent :

**La grève est à l'ordre du jour
Jeudi 19 mai**

**RASSEMBLEMENT 10 H DEVANT LA
PREFECTURE A GUERET**

Le désespoir est dans le renoncement, l'espoir est dans la lutte.

Rappelons aux parlementaires qu'ils n'ont pas été élus pour casser les droits des salariés.

1936 : Ils ont conquis	2016 : Sans la lutte, ils nous imposeront
La semaine de 40 heures	La semaine de 60 heures
Les congés payés	La modulation du temps de travail sur 3 ans
La médecine du travail	La casse de la médecine du travail
Les conventions collectives	Le referendum chantage

La mobilisation doit se renforcer et grandir pour gagner le retrait et l'ouverture d'une réelle concertation pour obtenir un code du travail du XXI siècle.



LE CODE DU TRAVAIL
VU PAR VALLS

